



Motifs de la décision

Projet de décret modifiant le code de l'environnement et la nomenclature des installations classées (rubriques 2101-2111 : élevages de bovins et de volailles)

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère de l'environnement du 17 juin 2016 au 8 juillet 2016 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses observations sur le projet de texte disponible en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/csprt-du-05-juillet-2016-projet-de-decret-a1398.html>

Quarante-trois (43) contributions ont été déposées sur le site lors de la consultation menée.

Les services de la DGPR en charge de l'élaboration du texte ont bien pris note des remarques reçues.

Le texte soumis à consultation du public a été modifié suite à une proposition de modification :

- ...Correction d'une coquille rédactionnelle au niveau de l'alinéa 3 de la rubrique volailles n°2111 en supprimant la dernière partie de la phrase (« mais inférieur ou égal à 30 000 »). Cette rédaction aurait abouti à une exclusion de la réglementation ICPE des élevages de volailles lourdes d'une capacité de plus 30 000 animaux-équivalents et de moins de 30 000 emplacements.